Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE PARLEMENT CANTONAL

Visite des ruines de la salle du Grand Conseil et réunion publique sur le défi architectural de la reconstruction

De nouvelles visites des ruines du bâtiment incendié du Grand Conseil, à la Cité, seront organisées jeudi 28 mai. Elles répondent à l'intérêt du public manifesté lors des visites du 30 avril. Elles seront commentées par le conservateur cantonal des monuments et sites Laurent Chenu, et précéderont une réunion publique avec l'architecte Rodolphe Luscher et le prof. EPFL Bruno Marchand sur le thème du défi architectural que représente la construction d'un parlement moderne sur ce site historique.

L'intérêt des visiteurs pour les vestiges et l'histoire inscrite dans les murs de l'ancien bâtiment du Grand Conseil vaudois, incendié en mai 2002, à la Cité, donnera lieu à l'organisation de nouvelles visites guidées sur inscription (www.parlement-vd.ch), jeudi 28 mai, à 17h et 17h20, au départ de la place du Château 6. Le conservateur cantonal des monuments et sites Laurent Chenu y commentera les transformations successives du bâtiment depuis le Moyen-Âge et les pans d'histoire qu'elles révèlent.

Ce sera pour le public l'occasion d'approfondir sa connaissance du site, cher aux Lausannois, entre Château et Cathédrale, dans lequel devra s'insérer le nouveau parlement cantonal, ajoutant à ces pierres une nouvelle couche d'histoire après tant d'autres.

Les visites précéderont une réunion publique d'échanges et d'information sur le projet de nouveau parlement qui aura lieu

jeudi 28 mai, à 18h, à l'aula du Palais de Rumine, à Lausanne, sous le titre:

« Un défi architectural ».

La réunion verra la participation du conseiller d'Etat François Marthaler, du syndic de Lausanne Daniel Brélaz, de la députée Béatrice Métraux, membre du Bureau du Grand Conseil, et de représentants politiques ou techniques liés au projet de nouveau parlement.

L'architecte Rodolphe Luscher et le professeur EPFL Bruno Marchand y évoqueront les motivations que peut avoir un architecte à intervenir dans un tel lieu, les contraintes et le respect qu'impose un site historique comme celui de la Cité et la portée symbolique de la construction d'un parlement moderne à cet endroit.

Informations et inscriptions à la visite des ruines du bâtiment du parlement cantonal:

www.parlement-vd.ch ou 021 316 70 11 ou 079 749 35 63.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mai 2009

DINF, Jacqueline Decurnex, déléguée à la communication, 021 316 70 11 ou 079 302 09 47